



Tulle, le 12 juillet 2011

**LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE :
LE DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE PLACÉ EN VIGILANCE ORANGE
POUR RISQUES D'ORAGES VIOLENTS**

Le département de la Corrèze est placé en **vigilance Orange** aujourd'hui 12 juillet 2011 pour un risque d'orages violents.

Le risque orageux devient très marqué en milieu d'après-midi, à partir de 16 heures environ, ainsi que dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, avec la **possibilité d'orages violents accompagnés de très fortes rafales de vent dépassant parfois les 100 km/h, de grêle et de fortes averses.**

En cours de nuit, ces orages s'organisent en un corps pluvieux, et des pluies irrégulières sont susceptibles de devenir abondantes localement, atteignant 20 à 40 mm, voire 50 mm en seulement quelques heures.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Des dégâts importants sont susceptibles d'être provoqués localement, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne ;
- Eviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signaler sans attendre les départs de feux (foudre) dont vous pourriez être témoins ;
- Adaptez votre vitesse pour éviter le phénomène d'aquaplaning.

Contact presse : Isabelle POUGEADE - Chargée de Communication Interministérielle
Tél : 05.55.20.56.75 Fax : 05.55.20.73.43 Courriel : isabelle.pougade@correze.gouv.fr

1, Rue Souham - B.P. 250 - 19012 TULLE CEDEX / Tél. : 05 55 20 55 20 - Fax 05 55 26 82 02

COMMUNIQUE DE PRESSE